

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIETES FINANCIERES	4 127,02	-0,15%	-16,53%
8300	INDICE DES BANQUES	3 776,43	-0,23%	-18,86%
8500	INDICE DES ASSURANCES	12 585,86	1,20%	9,11%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	5 176,61	-0,19%	5,85%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2 674,93	-0,52%	2,39%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	4 207,65	-0,55%	3,19%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	8 622,50	-0,33%	15,43%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS	1 358,63	-0,79%	-17,10%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	11 038,74	-0,39%	17,53%
3700	INDICE PRODUITS MENAGERS ET DE SOIN PERSONNEL	2 383,45	-0,04%	10,93%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 489,08	-0,04%	23,37%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	731,09	0,34%	40,09%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	2 969,27	0,32%	-20,37%

COTATION ÉLECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	0,200	01-06-2018	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	6,130	6,130	6,130	6,130	6,120		
2	1	0,650	23-07-2020	SFBT - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie	18,890	18,890	18,780	19,000	18,770		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	0,580	0,590	0,580	0,590	0,580		
4	5	2,200	15-05-2019	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	28,000	27,500	27,990	27,990	27,500		
5	10	5,000	10-05-2019	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	94,400	94,490	94,400	94,490	94,400		
6	5	0,600	15-05-2019	BH – BH BANK	9,020	9,290	9,200	9,290	9,020		
7	5	0,650	17-05-2019	Tunisie Leasing et Factoring	9,990	9,700	9,710	10,000	9,700		
8	1	0,250	06-05-2019	BT - Banque de Tunisie	6,770	6,780	6,700	6,780	6,600		
9	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	3,300	3,350	3,350	3,440	3,340		
10	5	0,400	06-08-2013	BNA - Banque Nationale Agricole	8,700	8,800	8,740	8,800	8,540		
11	10	8,000	07-07-2020	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	71,000	71,000	72,000	72,000	71,000		
12	5	1,350	23-05-2019	AMEN BANK	21,900	21,900	21,800	21,900	21,440		
13	1	0,070	09-05-2019	ATB - Arab Tunisian Bank	2,900	2,850	2,850	2,900	2,850		
14	5	0,700	01-06-2019	UIB - Union Internationale de Banques	17,000	17,150	17,000	17,150	16,900		
15	5	1,250	02-07-2018	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	35,200						
16	5	1,000	16-05-2019	CIL - Compagnie Internationale de leasing	16,140					S	
17	1	0,200	01-07-2019	ATL - Arab Tunisian Lease	1,580	1,600	1,600	1,640	1,550		
18	1	0,300	25-08-2020	PGH - Poulina Group Holding	10,390	10,390	10,360	10,400	10,340		
19	5	0,100	20-08-2019	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	4,900	5,000	4,950	5,000	4,890	B	4,850
20	1	0,150	09-10-2020	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	7,000	7,000	6,990	7,000	6,800		
21	1	0,140	18-09-2020	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	3,190	3,170	3,180	3,180	3,170		
22	1	0,120	30-07-2020	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques	4,000	4,070	4,040	4,070	3,960		
23	10	1,200	26-06-2019	TJL - Attijari Leasing	11,130						
24	2	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	1,350	1,340	1,300	1,350	1,300		
25	5	1,050	15-07-2020	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	11,980						
26	1	0,075	05-09-2018	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	0,950	0,970	1,000	1,000	0,970	H	1,000
27	1	0,045	15-07-2015	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	1,570	1,510	1,500	1,560	1,500	B	1,500
28	1	0,250	22-07-2020	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	4,480	4,490	4,510	4,510	4,460		
29	5	0,650	31-07-2015	WIFACK INTERNATIONAL BANK	6,500						
30	1	0,035	29-07-2020	Société ESSOUKNA	2,800	2,800	2,880	2,880	2,800		
31	1	0,100	07-08-2019	ADWYA - Société Adwya	4,330	4,390	4,360	4,400	4,260		
32	1	0,240	15-08-2019	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	4,190	4,200	4,190	4,200	4,100		
33	1	0,050	10-09-2012	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	1,350	1,300	1,300	1,350	1,300		
34	1	0,287	21-10-2020	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	4,080	4,180	4,100	4,180	4,080		
35	5	0,300	30-05-2019	HANNIBAL LEASE	3,220	3,200	3,200	3,200	3,200		
36	5	0,550	31-05-2019	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	7,820	7,820	7,790	7,820	7,600		
37	1	0,250	15-09-2020	ENNAKL Automobiles	12,300	12,300	12,300	12,300	12,300		
38	1	0,200	15-07-2020	Telnet Holding	8,170	8,170	8,200	8,410	8,170		
39	1	0,250	16-10-2020	OTH - One Tech Holding	12,280	12,300	12,000	12,300	12,000		
40	1	0,600	31-08-2020	CITY CARS	8,200	8,200	8,250	8,250	8,100		
41	1	1,090	12-08-2020	EURO-CYCLES	25,850	25,550	25,800	25,850	25,550		
42	1	0,224	15-08-2017	CELLCOM	4,780	4,800	4,790	4,800	4,660		
43	1	0,150	20-07-2020	SAH - Société d'Articles Hygiéniques	12,290	12,300	12,300	12,340	12,230		
44	2	0,200	10-07-2019	MPBS - Manufacture de Panneaux Bois du Sud	3,990	4,040	3,920	4,040	3,920		
45	1,090	0,465	23-09-2020	SOTIPAPIER - Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton	4,600	4,680	4,600	4,680	4,550		
46	10	0,333	13-07-2020	Société Délice Holding	14,500	14,850	14,700	14,850	14,410		
47	1	0,150	28-12-2018	UADH - Universal Auto Distributors Holding SA.	3,110	3,110	2,930	3,110	2,930	B	2,930
48	1	0,345	22-08-2019	UNIMED - Unité de Fabrication de Médicaments	9,840	9,840	9,650	9,840	9,610		
49	1	0,150	03-08-2020	SAM- Société Atelier du Meuble Intérieurs	2,780	2,790	2,720	2,790	2,710		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	20	1,800	04-09-2014	BTE - Banque de Tunisie et des Émirats (ADP)	8,300				
51	1	0,600	06-05-2020	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	7,600				
52	25	4,500	14-06-2019	Air Liquide Tunisie	80,000				
53	5	1,200	03-05-2019	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	20,110	20,120	20,120		
54	10	2,200	19-06-2020	Placements de Tunisie - SICAF	46,980				
55	5	6,000	17-07-2020	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	59,000	59,500	59,500		
56	10	5,000	10-08-2015	ALKIMIA - Société Chimique	47,800	47,800	47,800		
57	1	0,500	10-08-2020	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	14,200	14,500	14,500		
58	10	3,820	15-07-2020	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	119,900	123,000	123,000		
59	1	0,400	28-08-2019	SMG - Société Magasin Général S.A.	19,390				
60	5	1,000	07-07-2020	BH ASSURANCE	47,500				
61	5	0,200	10-09-2015	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	6,500	6,500	6,500		
62	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	4,050				
63	5	0,250	03-05-2018	BH LEASING	1,350	1,350	1,350		
64	1	0,100	04-08-2016	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,360	2,360	2,360		
65	1	0,100	16-07-2012	Société Les Ciments de Bizerte	1,830	1,850	1,850		
66	1	0,130	15-07-2019	BEST LEASE	1,770				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
67	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	0,970	1,000	0,930	1,000	0,930	B	0,620
68	1			Société SERVICOM	2,050	2,040	2,000	2,050	1,980		
69	1			Société Carthage Cement	1,920	1,930	1,920	1,970	1,920		
70	1	0,180	15-07-2020	Société LAND'OR	6,990	7,000	7,000	7,000	7,000		
71	1	0,250	24-09-2020	Société New Body Line	4,300	4,200	4,300	4,300	4,180		
72	1	0,160	23-06-2020	Société CERELIS SA	8,690	8,800	8,950	8,950	8,800		
73	1	0,025	03-08-2016	TGH - Société Tawasol Group Holding	0,640						

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
74	1			Société AE TECH	0,610				
75	1	0,060	17-08-2015	SOTEMAIL	3,540				
76	1			MIP – Maghreb International Publicité	0,140				
77	1	0,030	16-10-2020	Société OfficePlast	2,100	2,090		2,090	
78	1,109	0,060	05-09-2018	Société SANIMED	2,040	2,020		2,020	

COTE DE LA BOURSE : GROUPE SPECIAL 99

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 99 - FIXING	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
79	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	0,920				

Ce groupe est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation ou de compromettre le bon fonctionnement du marché.

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu				DERNIERE ÉCHEANCE	ÉCHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
	VALEURS										INDICATEUR	SEUIL EN %
	LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA											
80	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. :	1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	11-05-2020	100,000					
81	BTA 12ANS 5,6% AOUT 2022	V. F. :	1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	11-08-2020	100,000					
82	BTA 10 ANS 6% AVRIL 2024	V. F. :	1 000 Dinars	B0424	10-04-2024	10-04-2020	97,710					
83	BTA 6 ANS 5,75% JANVIER 2021	V. F. :	1 000 Dinars	B0121	13-01-2021	13-01-2020	99,820					
84	BTA 8 ANS 6% AVRIL 2023	V. F. :	1 000 Dinars	B0423	13-04-2023	13-04-2020	96,300					
85	BTA 11ANS 6,3% OCTOBRE 2026	V. F. :	1 000 Dinars	B1026	14-10-2026	14-10-2020	97,400					
86	BTA 8 ANS 6% JANVIER 2024	V. F. :	1 000 Dinars	B0124	12-01-2024	13-01-2020	89,760					
87	BTA 12 ANS 6,7% AVRIL 2028	V. F. :	1 000 Dinars	B0428	13-04-2028	13-04-2020	93,100					
88	BTA 6 ANS 6% FEVRIER 2022	V. F. :	1 000 Dinars	B0222	11-02-2022	11-02-2020	94,990					
89	BTA 10 ANS 6,3% MARS 2026	V. F. :	1 000 Dinars	B0326	11-03-2026	11-03-2020	85,100					
90	BTA 7 ANS 6% OCTOBRE 2023	V. F. :	1 000 Dinars	B1023	12-10-2023	12-10-2020	93,960					
91	BTA 6 ANS 6% JUIN 2023	V. F. :	1 000 Dinars	B0623	15-06-2023	15-06-2020	91,720					
92	BTA 10 ANS 6,6% MARS 2027	V. F. :	1 000 Dinars	B0327	29-03-2027	30-03-2020	93,950					
93	BTA 15 ANS 7,5% JUILLET 2032	V. F. :	1 000 Dinars	B0732	15-07-2032	15-07-2020	97,000					
94	BTA 4 ANS 6% JUIN 2021	V. F. :	1 000 Dinars	B0621	14-06-2021	15-06-2020	99,480					
95	BTA 6,1% NOVEMBRE 2021	V. F. :	1 000 Dinars	B1121	10-11-2021	10-11-2020	100,000					
96	BTA 7% JUILLET 2028	V. F. :	1 000 Dinars	B0728	10-07-2028	10-07-2020	84,880					
97	BTA 6,5% JUIN 2025	V. F. :	1 000 Dinars	B0625	11-06-2025	11-06-2020	86,830					
98	BTA 6,3% DECEMBRE 2023	V. F. :	1 000 Dinars	B1223	08-12-2023	08-12-2020	91,100					
99	BTA 7,2% FEVRIER 2027	V. F. :	1 000 Dinars	B0227	11-02-2027		100,000					
100	BTA 7,4% FEVRIER 2030	V. F. :	1 000 Dinars	B0230	14-02-2030		97,000					
101	BTA 7,2% MAI 2027	V. F. :	1 000 Dinars	B0527	13-05-2027		100,000					
102	BTA 8% Novembre 2030	V. F. :	1 000 Dinars	B1130	18-11-2030		97,000					
103	BTA 7,3% Decembre 2027	V. F. :	1 000 Dinars	B1227	09-12-2027		100,000					
	EMPRUNT NATIONAL											
104	E NAT 6,15% 2014 B 7 ans dont 2 ans de franchise			NB21	20-06-2021	19-06-2020	99,770	99,770	99,770	0,654		
105	E NAT 6,35% 2014 C 10 ans dont 2 ans de franchise			NC24	20-06-2024	19-06-2020	97,000					
106	E NAT HASSN 2014 B 7 ans dont 2 ans de franchise			NB21H	20-06-2021	19-06-2020	100,000					
107	E NAT HASSN 2014 C 10 ans dont 2 ans de franchise			NC24H	20-06-2024	19-06-2020	100,000					
	LES EMPRUNTS											
108	BTE	EO BTE 2010 Catégorie B 20ans AP à 5,85% 17/09		BE10B	17-09-2030	17-09-2020	100,000					
109		EO BTE 2011 Fixe 20ans AP à 6,25% 17/09		BE11F	09-02-2032	09-02-2020	100,000					
110		EO BTE 2016 Fixe Catégorie A 5 ans AP à 7,40% j. 25/01		BE6AF	25-01-2022	25-01-2020	99,640					
111		EO BTE 2016 Variable Catégorie A 5 ans AP à TMM+ 2,50% j. 25/01		BE6AV	25-01-2022	25-01-2020	100,000					
112		EO BTE 2016 Fixe Catégorie B 7 ans AP à 7,55% 2 ans de franchise j. 25/01		BE6BF	25-01-2024	25-01-2020	100,000					
113		EO BTE 2019-1 Fixe Catégorie A 5 ans AP à 11% j. 10/01		BE9AF	10-01-2025		99,750					
114		EO BTE 2019-1 Variable Catégorie A 5 ans AP à TMM+2,75% j. 10/01		BE9AV	10-01-2025		100,000					
115		EO BTE 2019-1 Fixe Catégorie B 7 ans AP à 11,50% 2 ans de franchise j. 10/01		BE9BF	10-01-2027		100,000					
116		EO BTE 2019-1 Variable Catégorie B 7 ans AP à TMM+3,25% 2 ans de franchise j. 10/01		BE9BV	10-01-2027		100,000					
117	ATTIJARI BANK	EO ATTIJARI BANK Subordonné 2015 Fixe Cat. B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 30/10		JS5BF	30-10-2022	30-10-2020	100,000					
118		EO ATTIJARI BANK Subordonné 2015 Variable Cat. B 7ans AP à TMM+2,10% 2 ans de franchise j. 30/10		JS5BV	30-10-2022	30-10-2020	100,000					
119		EO ATTIJARI BANK Subordonné 2017 Fixe Cat. A 5ans AP à 7,40% j. 31/05		JS7AF	31-05-2022	31-05-2020	100,000					
120		EO ATTIJARI BANK Subordonné 2017 Variable Cat. A 5ans AP à TMM+1,9% j. 31/05		JS7AV	31-05-2022	31-05-2020	100,000					
121		EO ATTIJARI BANK Subordonné 2017 Fixe Cat. B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 31/05		JS7BF	31-05-2024	31-05-2020	100,000					
122	BH	EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9A	31-12-2024	31-12-2019	100,000					
123		EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9B	31-12-2024	31-12-2019	100,000					
124		EO BH Subordonné 2015 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 29/05		BS5BF	29-05-2022	29-05-2020	100,000					
125		EO BH Subordonné 2016/1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,40% j. 06/05		BS6AF	06-05-2021	06-05-2020	100,000					
126		EO BH Subordonné 2016/1 Variable Catégorie A 5ans AP à TMM+1,95% j. 06/05		BS6AV	06-05-2021	06-05-2020	100,000					
127		EO BH Subordonné 2016/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 06/05		BS6BF	06-05-2023	06-05-2020	100,000					
128		EO BH Subordonné 2018/1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,70% j. 20/04		BS8AF	20-04-2023	20-04-2020	100,000					
129		EO BH Subordonné 2018/1 Variable Catégorie A 5ans AP à TMM+2% j. 20/04		BS8AV	20-04-2023	20-04-2020	100,000					
130		EO BH Subordonné 2018/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,85% 2 ans de franchise j. 20/04		BS8BF	20-04-2025	20-04-2020	100,000					
131		EO BH Subordonné 2018/1 Variable Catégorie B 7ans AP à TMM+2,1% 2 ans de franchise j. 20/04		BS8BV	20-04-2025	20-04-2020	100,000					
132		EO BH Subordonné 2018/1 Fixe Catégorie C 7ans IN FINE à 8% j. 20/04		BS8CF	20-04-2025	20-04-2020	100,000	100,000	100,000	5,589		
133		EO BH Subordonné 2019/1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 10% j. 26/03		BS9AF	26-03-2024	26-03-2020	100,000					
134		EO BH Subordonné 2019/1 Variable Catégorie A 5ans AP TMM +2,1% j. 26/03		BS9AV	26-03-2024	26-03-2020	102,000					
135		EO BH Subordonné 2019/1 Fixe Catégorie B 5ans IN FINE à 10,2% j. 26/03		BS9BF	26-03-2024	26-03-2020	100,000					
136		EO BH Subordonné 2019/1 Variable Catégorie B 5ans IN FINE TMM +2,3% j. 26/03		BS9BV	26-03-2024	26-03-2020	100,000					
137		EO BH Subordonné 2019/1 Fixe Catégorie C 7ans AP à 10,3% 2 ans de franchise j. 26/03		BS9CF	26-03-2026	26-03-2020	100,000					
138		EO BH Subordonné 2019/1 Variable Catégorie C 7ans AP TMM +2,6% 2 ans de franchise j. 26/03		BS9CV	26-03-2026	26-03-2020	100,000					
139	TUNISIE LEASING ET FACTORING	EO TUNISIE LEASING 2013/2 Subordonné. Fixe Cat. B 7ans AP à 7,60% 2 ans de franchise j. 05/02		T32BF	05-02-2021	05-02-2020	100,000					
140		EO TUNISIE LEASING 2014/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 28/04		T41BF	28-04-2021	28-04-2020	94,000					
141		EO TUNISIE LEASING 2014/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 15/12		T42BF	15-12-2021	15-12-2020	100,000					
142		EO TUNISIE LEASING 2015/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,85% 2 ans de franchise j. 15/05		T51BF	15-05-2022	15-05-2020	100,000					
143		EO TUNISIE LEASING 2015/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,90% 2 ans de franchise j. 29/06		T5SBF	29-06-2022	29-06-2020	100,000					
144		EO TUNISIE LEASING 2015/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,50% j. 04/03		T52AF	04-03-2021	04-03-2020	99,960					
145		EO TUNISIE LEASING 2015/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 04/03		T52BF	04-03-2023	04-03-2020	100,000					
146		EO TUNISIE LEASING 2016/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,50% j. 05/04		T61AF	05-04-2021	05-04-2020	100,180					
147		EO TUNISIE LEASING 2016/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 05/04		T61BF	05-04-2023	05-04-2020	100,000					
148		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2016 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,60% j. 01/03		T16SA	01-03-2022	01-03-2020	100,000					
149		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2016 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,85% 2 ans de franchise j. 01/03		T16SB	01-03-2024	01-03-2020	100,000					
150		EO TUNISIE LEASING 2017/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,55% j. 07/06		T17AF	07-06-2022	07-06-2020	99,410					
151		EO TUNISIE LEASING 2017/1 Catégorie A Variable 5ans AP à TMM+2,35% j. 07/06		T17AV	07-06-2022	07-06-2020	100,000					
152		EO TUNISIE LEASING 2017/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 07/06		T17BF	07-06-2024	07-06-2020	100,000					
153		EO TUNISIE LEASING 2017/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,95% j. 08/02		T72AF	08-02-2023	08-02-2020	98,610					
154		EO TUNISIE LEASING 2017/2 Catégorie B Fixe 7ans AP à 8,20% 2 ans de franchise j. 08/02		T72BF	08-02-2025	08-02-2020	100,000					
155		EO TUNISIE LEASING 2018/1 Catégorie A Fixe 5 ans AP à 7,95% j. 07/05		T81AF	07-05-2023	07-05-2020	100,000					
156		EO TUNISIE LEASING 2018/1 Catégorie A Variable 5 ans AP à TMM+2,3% j. 07/05		T81AV	07-05-2023	07-05-2020	98,430					
157		EO TUNISIE LEASING 2018/1 Catégorie B Fixe 7 ans AP à 8,2% 2 ans de franchise j. 07/05		T81BF	07-05-2025	07-05-2020	100,000					
158		EO TL 2018 Subordonné Catégorie A Fixe 5ans AP à 10,60% j. 17/01		T8SAF	17-01-2024	17-01-2020	99,400					
159		EO TL 2018 Subordonné Catégorie A Variable 5ans AP à TMM+2,7% j. 17/01		T8SAV	17-01-2024	17-01-2020	100,000					
160		EO TL 2018 Subordonné Catégorie B Fixe 7ans AP à 11% 2 ans de franchise j. 17/01		T8SBF	17-01-2026	17-01-2020	100,000					
161		EO TL 2018 Subordonné Catégorie B Variable 7ans AP à TMM+3% 2 ans de franchise j. 17/01		T8SBV	17-01-2026	17-01-2020	100,000					
162		EO TLF 2019-1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 11,4% j. 28/06		T91AF	28-06-2024							

N°	Groupe 21 - Continu			DERNIERE	ÉCHEANCE	COURS DE	OUVERTURE	CLOTURE	INTERETS	RESERVATION	
	VALEURS			ÉCHEANCE	PRECEDENTE	REFERENCE EN %	EN %	EN %	COURUS *	INDICATEUR	SEUIL EN %
183	BNA	EO Subordonné BNA 2017/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 7,55% 2 ans de franchise j. 26/05	BN7SB	26-05-2024	26-05-2020	100,000					
184		EO Subordonné BNA 2018/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 8,25% j. 10/08	BNSAF	10-08-2023	10-08-2020	100,000					
185		EO Subordonné BNA 2018/1 Catégorie A Variable Sans AP à TMM+2% j. 10/08	BNSAV	10-08-2023	10-08-2020	102,500					
186		EO Subordonné BNA 2018/1 Catégorie B Fixe 7ans AP à 8,5% 2 ans de franchise j. 10/08	BNSBF	10-08-2025	10-08-2020	100,000					
187		EO Subordonné BNA 2018/1 Catégorie B Variable 7ans AP à TMM+2,25% 2 ans de franchise j. 10/08	BNSBV	10-08-2025	10-08-2020	100,000					
188		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023	21-05-2020	100,000					
189		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028	21-05-2020	100,000					
190		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09	ABS9F	30-09-2024	30-09-2020	100,000					
191		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09	ABS9V	30-09-2024	30-09-2020	100,000					
192		EO AMEN BANK Subordonné 2010 Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08	AB825	31-08-2025	31-08-2020	100,000					
193		EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Fixe 10ans AP à 6,1% j. 26/09	A111F	26-09-2021	26-09-2020	99,500					
194		EO AMEN BANK Subordonné 2011/1 Variable 10ans AP à TMM+1% j. 26/09	A111V	26-09-2021	26-09-2020	100,000					
195		EO AMEN BANK Subordonné 2012 Fixe 10ans AP à 6,25% j. 17/09	ABS2F	17-09-2022	17-09-2020	100,000					
196		EO AMEN BANK Subordonné 2012 Variable 10ans AP à TMM+1,30% j. 17/09	ABS2V	17-09-2022	17-09-2020	100,000					
197		EO AMEN BANK Subordonné 2014 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,45% 2 ans de franchise j. 27/02	AS4BF	27-02-2022	27-02-2020	100,000					
198		EO AMEN BANK Subordonné 2016/1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,4% j. 21/11	ABS6A	21-11-2021	21-11-2020	100,000					
199	EO AMEN BANK Subordonné 2016/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 21/11	ABS6B	21-11-2023	21-11-2020	100,000						
200	EO AMEN BANK Subordonné 2017/1 Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,4% j.30/04	ABS7A	30-04-2022	30-04-2020	100,000						
201	EO AMEN BANK Subordonné 2017/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,55% 2 ans de franchise j.30/04	ABS7B	30-04-2024	30-04-2020	100,000						
202	EO AMEN BANK Subordonné 2017/1 Fixe Catégorie C 7ans IN FINE à 7,7% j.30/04	ABS7C	30-04-2024	30-04-2020	100,000						
203	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2020	100,000					
204		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2020	100,000					
205		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2020	100,000					
206		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB1	20-05-2024	20-05-2020	100,000					
207	EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05	ATBB2	20-05-2029	20-05-2020	100,000						
208	EO Subordonné ATB 2017 Variable Catégorie A 7ans AP à TMM+2,05% 2 ans de franchise j. 15/03	ATBSA	15-03-2025	15-03-2020	100,000						
209	EO Subordonné ATB 2017 Variable Catégorie B 10ans AP à TMM+2,10% j. 15/03	ATBSB	15-03-2028	15-03-2020	100,000						
210	UIB	EO UIB 2009 – 1B 15ans AP à 5,5% j. 17/07	UB91B	17-07-2024	17-07-2020	100,000					
211		EO UIB 2009 – 1C 20ans AP à 5,85% j. 17/07	UB91C	17-07-2029	17-07-2020	100,000					
212		EO UIB 2011/1 - Variable Catégorie A 10ans AP à TMM+1% j. 26/08	U111A	26-08-2021	26-08-2020	100,000					
213		EO UIB 2011/1 - Fixe Catégorie B 20ans AP à 6,3% j. 26/08	U111B	26-08-2031	26-08-2020	86,040					
214	EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie B 10ans AP à 6,4% j. 10/01	UB21B	10-01-2023	10-01-2020	100,000						
215	EO UIB 2012/1 - Fixe Catégorie C 20ans AP à 6,7% j. 10/01	UB21C	10-01-2033	10-01-2020	100,000						
216	EO UIB Subordonné 2015 - Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 18/06	US5BF	18-06-2022	18-06-2020	100,000						
217	EO UIB Subordonné 2016 - Fixe Catégorie A 5ans AP à 7,40% j. 06/01	US6AF	06-01-2022	06-01-2020	98,000						
218	EO UIB Subordonné 2016 - Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 06/01	US6BF	06-01-2024	06-01-2020	97,850						
219	CIL	EO CIL 2016 / 1 Fixe 5ans AP à 7,5% j. 16/05	CL61F	16-05-2021	16-05-2020	100,000					
220		EO CIL 2016 / 2 Fixe 5ans AP à 7,5% j. 15/02	CL62F	15-02-2022	15-02-2020	97,970					
221		EO CIL 2017 / 1 Fixe 5ans AP à 7,60% j. 27/06	CL71F	27-06-2022	27-06-2020	100,110					
222		EO CIL 2017 / 2 Fixe 5ans AP à 7,95% j. 15/03	CL72F	15-03-2023	15-03-2020	97,020					
223	EO CIL 2018 / 1 Fixe 5ans AP à 10,60% j. 17/01	CL81F	17-01-2024	17-01-2020	100,000						
224	EO CIL 2018 / 1 Variable 5ans AP à TMM+ 2,50% j. 17/01	CL81V	17-01-2024	17-01-2020	100,000						
225	EO CIL 2020 / 1 Fixe 5ans AP-Semestriel à 10,50% j. 05/06	CL20F	05-06-2025	05-12-2020	100,000						
226	BTK	EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTk9C	26-02-2025	26-02-2020	100,000					
227		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTk9D	26-02-2030	26-02-2020	100,000					
228	EO BTK Subordonné 2014/1 Fixe Catégorie B 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 15/12	BS4BF	15-12-2021	15-12-2020	100,000						
229	ATL	EO ATL 2014/2 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,35% 2 ans de franchise j. 19/05	AL42C	19-05-2021	19-05-2020	100,000					
230		EO ATL 2014/3 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,80% 2 ans de franchise j. 09/02	AT43C	09-02-2022	09-02-2020	100,000					
231	EO ATL 2015-1 Catégorie C 7ans AP à 7,85% 2 ans de franchise j. 13/07	AT51C	13-07-2022	13-07-2020	100,000						
232	EO ATL 2015/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,50% j. 25/02	AL52A	25-02-2021	25-02-2020	93,480						
233	EO ATL 2015/2 Catégorie B Variable Sans AP TMM+2,35 j. 25/02	AL52B	25-02-2021	25-02-2020	100,000						
234	EO ATL 2015/2 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 25/02	AL52C	25-02-2023	25-02-2020	100,000	100,000	100,000	3,939			
235	EO ATL 2016/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,50% j. 27/06	AL61A	27-06-2021	27-06-2020	100,000	100,000	100,000	0,768			
236	EO ATL 2016/1 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,75% 2 ans de franchise j. 27/06	AL61C	27-06-2023	27-06-2020	100,000						
237	EO ATL 2017/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,55% j. 15/03	AL71A	15-03-2022	15-03-2020	99,660						
238	EO ATL 2017/1 Catégorie B Variable Sans AP à TMM+2,35% j. 15/03	AL71B	15-03-2022	15-03-2020	100,000						
239	EO ATL 2017/1 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,8% 2 ans de franchise j. 15/03	AL71C	15-03-2024	15-03-2020	100,000						
240	EO ATL Subordonné 2017 7ans AP à 7,9% 2 ans de franchise j. 16/10	ATL7S	16-10-2024	16-10-2020	100,000	100,000	100,000	1,316			
241	EO ATL 2017/2 Catégorie A Fixe 5ans AP à 7,65% j. 02/03	AL72A	02-03-2023	02-03-2020	100,000						
242	EO ATL 2017/2 Catégorie B Variable 5 ans AP TMM à 2,35% j. 02/03	AL72B	02-03-2023	02-03-2020	100,000						
243	EO ATL 2017/2 Catégorie C Fixe 7ans AP à 7,95% 2 ans de franchise j. 02/03	AL72C	02-03-2025	02-03-2020	100,000	100,000	100,000	6,621			
244	EO ATL 2018/1 Catégorie A Fixe 5ans AP à 8,3% j. 17/07	AL81A	17-07-2023	17-07-2020	95,550						
245	EO ATL 2018/1 Catégorie B Variable Sans AP à TMM+2,2% j. 17/07/										

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE	VALEURS				Indicateur	Seuil
317				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	2,080				
318				MONOPRIX (da. 1/2. 10/06/2011 – MNP11)	4,850				
319				MONOPRIX (da. 1/5. 04/06/2012 – MNP12)	1,620				
320				MONOPRIX (da. 1/5. 16/06/2015 – MNP15)	1,350				
321				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	46,750				
322				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	35,060				
323				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	81,810				
324				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	54,540				
325				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	8,390				
326				SFBT (da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	7,190				
327				SFBT (da. 5 / 56. 12/05/2010 - SFB10)	7,660				
328				SFBT (da. 5 / 61. 30/03/2011 - SFB11)	6,500				
329				SFBT (da. 10/66. 03/07/2012 - SFB12)	10,440				
330				SFBT (da. 1/19. 28/05/2013 - SFB13)	3,440				
331				SFBT (da. 1/8 20/05/2014- SFB14)	7,270	6,310	6,310		
332				SFBT (da. 1/6 12/05/2015- SFB15)	8,310	7,350	7,350		
333				SFBT (da. 1/7 04/05/2016- SFB16)	6,230	5,260	5,260		
334				SFBT (da. 1/10 04/05/2017- SFB17)	3,910	3,200	3,200		
335				SFBT (da. 1/4 30/04/2018- SFB18)	7,690	7,000	7,000		
336				SFBT (da. 1/5 13/05/2019- SFB19)	5,020	4,100	4,100		
337				SFBT (da. 1/4 20/07/2020- SFB20)	4,890	4,210	4,210		
338				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	0,890				
339				TUNISAIR (da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,110				
340				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,100				
341				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,090				
342				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,080				
343				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,030				
344				TUNISAIR (da. 1/5. 01/09/2008 – TAI08)	0,130				
345				TUNISAIR (da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,050				
346				SPDIT (da. 1/24 03/05/2012 – SPD12)	0,440				
347				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,140				
348				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,030				
349				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,030				
350				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,030				
351				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,050				
352				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,130				
353				AMS (da. 1/5. 03/04/2013 – AMS13)	0,190			B	
354				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	2,220				
355				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,430				
356				ATTIJARI BANK (da. 1/40 25/05/2018 – TJA18)	0,760				
357				BIAT (da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	8,080				
358				BIAT (da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	4,850				
359				BIAT (da. 1/20. 29/06/2020 – BIA20)	4,720	4,520	4,520		
360				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,030				
361				BH (da 1/20 cp 12. 15/09/1999 - BH12)	0,930				
362				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,710				
363				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,120				
364				BH (da. 1/3. 27/07/2015 - BH15)	4,190				
365				BH (da. 1/5. 17/11/2017 - BH17)	2,040	1,750	1,750		
366				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	1,810				
367				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/4. 03/12/2001 – TLD01)	6,880				
368				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/5. 02/12/2002 – TLS02)	4,580				
369				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/6. 18/12/2003 – TLS03)	3,270				
370				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/7. 06/12/2004 – TLS04)	2,460				
371				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,310				
372				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,300				
373				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,290				
374				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,240				
375				Tunisie Leasing et Factoring (da. 1/69. 01/02/2010 – TLS10)	0,230				
376				Tunisie Leasing et Factoring (da. 3/80. 01/02/2013 – TLS13)	0,570				
377				Tunisie Leasing et Factoring (da. 3/83. 10/02/2014 – TLS14)	0,530				
378				Tunisie Leasing et Factoring (da. 2/43. 02/02/2015 – TLS15)	0,650	0,640	0,640		
379				Tunisie Leasing et Factoring (da 1/23 01/07/2019 – TLS19)	0,430	0,420	0,420		
380				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	3,740				
381				BT (da. 3/10. cp. 149. 17/05/1999 - BT149)	12,080				
382				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	5,030				
383				BT (da. 1/2 23/05/2006 - BTDA6)	11,740				
384				BT (da. 1/2 10/06/2009 – BTDA9)	7,830				
385				BT (da. 1/3 28/06/2013 – BT13)	3,910				
386				BT (da. 1/5 03/06/2016 – BT16)	1,910				
387				BT (da. 1/4 04/05/2018 – BT18)	1,760				
388				Air Liquide Tunisie (da 1/4 06/09/1999 - ALQDA)	112,720				
389				Air Liquide Tunisie (da 1/6 22/06/2001 – ALQ01)	64,410				
390				Air Liquide Tunisie (da 1/6 16/09/2002 – ALQ02)	55,210				
391				Air Liquide Tunisie (da 1/8 02/09/2003 – ALQ03)	36,810				
392				Air Liquide Tunisie (da 1/10 07/09/2004 - ALQ04)	26,770				
393				Air Liquide Tunisie (da 1/12 06/09/2005 - ALQ05)	20,590				
394				Air Liquide Tunisie (da 1/12 07/09/2006 - ALQ06)	19,010				
395				Air Liquide Tunisie (da 1/12 03/09/2007 - ALQ07)	17,540				
396				Air Liquide Tunisie (da 1/11 03/09/2008 - ALQ08)	17,540				
397				Air Liquide Tunisie (da 1/12 03/09/2009 - ALQ09)	14,850				
398				Air Liquide Tunisie (da 1/11 06/09/2010 – ALQ10)	14,850				
399				Air Liquide Tunisie (da 1/11 05/09/2011 – ALQ11)	13,610				
400				Air Liquide Tunisie (da 1/15 03/09/2012 – ALQ12)	9,360	8,990	8,990		
401				Air Liquide Tunisie (da 1/11 02/09/2013 – ALQ13)	11,690				
402				Air Liquide Tunisie (da 1/12 15/09/2014 – ALQ14)	9,900				
403				Air Liquide Tunisie (da 1/25 07/09/2015 – ALQ15)	4,570				
404				Air Liquide Tunisie (da 1/28 05/09/2016 – ALQ16)	3,760				
405				Air Liquide Tunisie (da 1/31 25/09/2017 – ALQ17)	3,180				
406				Air Liquide Tunisie (da 1/30 16/10/2018 – ALQ18)	3,050	3,030	3,030		
407				Air Liquide Tunisie (da 1/16 16/09/2019 – ALQ19)	5,110				
408				Air Liquide Tunisie (da 1/45 20/11/2020 – ALQ20)	1,780	1,730	1,730		
409				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	10,700				
410				UBCI (da. 3/7 01/07/2004 - UBC04)	19,260				
411				UBCI (da. 1/2 15/07/2010 - UBC10)	14,980				
412				UBCI (da. 8/33 14/10/2013 - UBC13)	5,840				
413				ASTREE (da. 1/2 14/08/2017 – AST17)	34,200				
414				BNA (da. 1/10 04/05/2009 – BNA09)	0,970				
415				BNA (da. 1/10 20/06/2018 – BNA18)	0,890				
416				BNA (da. 1/55 15/04/2019 – BNA19)	0,160				
417				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,430				
418				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	2,950				
419				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,290				
420				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,360				
421				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,450				
422				AMEN BANK (da. 3/37. 28/12/2009 – ABDA9)	2,570				
423				AMEN BANK (da. 1/10. 11/06/2013 – AB13)	2,880				
424				AMEN BANK (da. 1/24. 01/08/2016 – AB16)	1,110				
425				AMEN BANK (da. 1/25. 30/06/2017 – AB17)	0,980				
426				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	0,610				
427				ATB (da. 1/10. 15/12/2008 – ATB08)	0,390				
428				ATB (da. 1/16. 16/12/2010 – ATB10)	0,230	0,010	0,010		
429				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	5,780				
430				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - ALK04)	5,260				
431				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - ALK03)	4,780				
432				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	14,470				
433				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 – SIM08)	10,330				
434				SIMPAR (da. 1/7. 01/07/2010 – SIM10)	7,750				

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING	VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION		
		MONTANT	DATE						INDICATEUR	SEUIL	
435	1			SIMPAR	(da. 1/8. 02/07/2012 – SIM12)	6,030					
436				SIMPAR	(da. 2/9. 01/07/2014 – SIM14)	8,770					
437				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	9,870				S	
438				CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	6,580				S	
439				CIL	(da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	8,230				S	
440				CIL	(da. 1/4. 03/06/2011 - CIL11)	4,940				S	
441				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,560					
442				ATL	(da. 2/17. 26/11/2012 - ATL12)	0,290					
443				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,090					
444				PGH	(da. 2/25. 23/06/2011 - PGH11)	0,950					
445				SMG	(da. 1 /2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	10,770					
446				SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	1,380					
447				SOTETEL	(da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	1,380					
448				SOTETEL	(da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	1,150					
449				SOTETEL	(da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	0,520					
450				SOTETEL	(da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,230					
451				SOTUVER	(da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	1,110					
452				SOTUVER	(da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	1,030					
453				SOTUVER	(da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	2,080					
454				SOTUVER	(da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	5,450					
455				SOTUVER	(da. 10/31. 16/07/2012 – STV12)	4,430					
456				SOTUVER	(da. 1/7. 18/07/2013 – STV13)	1,720					
457				SOTUVER	(da. 3/41. 01/07/2014 – STV14)	0,820					
458				SOTUVER	(da. 3/40. 20/07/2015 – STV15)	0,780					
459				SOTUVER	(da. 2/23. 04/12/2017 – STV17)	0,780					
460				SOTUVER	(da. 7/32. 09/10/2020 – STV20)	1,500		1,450	1,450		
461				SOTUVER	(NG. J 01012021 – STVNG)	6,850				B	
462				SOTUMAG	(da. 1/3. 05/07/2010 – MGR10)	1,360					
463				SOTUMAG	(da. 1/10. 20/12/2017 – MGR17)	0,350					
464				SIAME	(da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	2,670					
465				SIAME	(da. 1/10 cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,530					
466				SIAME	(da. 1/8 cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,590					
467				SIAME	(da. 1/25. 28/072004 - SIA04)	0,180					
468				ATTIJARI LEASING	Action Rompue – TJLR	6,720					
469				ATTIJARI LEASING	(da. 3/17. 21/07/2017 – TJL17)	2,390					
470				STEQ	(da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	2,600				B	
471				ELECTROSTAR	(da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	0,230					
472				SOTRAPIL	(da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	2,310					
473				SOTRAPIL	(da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	2,100					
474				SOTRAPIL	(da. 1/25. 30/12/2008 – SPIL8)	0,810					
475				SOTRAPIL	(da. 1/20. 02/07/2012 – SPL12)	0,960					
476				SOTRAPIL	(da. 1/33. 01/07/2013 – SPL13)	0,560					
477				SOTRAPIL	(da. 1/17. 20/06/2014 – SPL14)	1,040					
478				SOTRAPIL	(da. 1/32. 18/06/2015 – SPL15)	0,530					
479				SOTRAPIL	(da. 1/39 01/07/2016 – SPL16)	0,410					
480				SOTRAPIL	(da. 1/56 30/06/2017 – SPL17)	0,270					
481			SOTRAPIL	(da. 1/39 29/06/2018 – SPL18)	0,360						
482			BH LEASING	(da. 1/4. 25/05/2015 – ML15)	0,540						
483			SOMOCER	(da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,230						
484			SOMOCER	(da. 1/10. 21/07/2008 – SOMC8)	0,140						
485			SOMOCER	(da. 1/20. 20/07/2009 – SOMC9)	0,070						
486			SOMOCER	(da. 1/10. 26/12/2011 – SOM11)	0,120						
487			SOMOCER	(da. 1/45. 21/12/2012 – SOM12)	0,030						
488			SOMOCER	(da. 2/35. 23/12/2013 – SOM13)	0,070						
489			SOMOCER	(da. 3/37. 25/08/2014 – SOM14)	0,090						
490			SOMOCER	(da. 1/23. 20/10/2015 – SOM15)	0,040						
491			GIF FILTER SA	(da. 1/10. 03/06/2008 – GIF08)	0,270						
492			GIF FILTER SA	(da. 1/11. 16/02/2009 – GIF09)	0,230						
493			GIF FILTER SA	(da. 1/4. 20/07/2011 – GIF11)	0,500		0,030	0,030			
494			GIF FILTER SA	(da. 1/5. 10/12/2012 – GIF12)	0,330						
495			GIF FILTER SA	(da. 27/1000. 08/07/2013 – GIF13)	0,040		0,010	0,010			
496			GIF FILTER SA	(da. 4/237. 27/04/2015 – GIF15)	0,030		0,010	0,010			
497			GIF FILTER SA	(da. 5/429. 31/07/2015 – GIF52)	0,020		0,010	0,010			
498			ASSAD	(da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	0,920						
499			ASSAD	(da. 1/4. 15/06/2009 – ASS09)	1,650						
500			ASSAD	(da. 1/10. 02/06/2010 – ASS10)	0,600						
501			ASSAD	(da. 1/22. 20/06/2011 – ASS11)	0,260						
502			ASSAD	(da. 1/23. 01/08/2012 – ASS12)	0,240						
503			SITS	(da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,270						
504			WIFACK INTERNATIONAL BANK	(da. 1/2.12/10/2015 –WIF15)	0,540						
505			SOKNA	(da. 1/5. 02/07/2012 – SOK12)	1,020						
506			SOKNA	(da. 2/5. 01/07/2014 – SOK14)	1,450						
507			ADWYA	(da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,930						
508			ADWYA	(da. 1/5. 09/08/2012 – ADW12)	1,550						
509			ADWYA	(da. 1/5. 04/08/2014 – ADW14)	1,300						
510			ADWYA	(da. 1/12. 31/12/2015 – ADW15)	0,500						
511			ADWYA	(da. 1/8. 07/11/2016 – ADW16)	0,640						
512			ADWYA	(da. 1/15. 31/07/2017 – ADW17)	0,320						
513			ADWYA	(da. 1/22. 31/07/2018 – ADW18)	0,200						
514			TPR	(da. 11/149. 20/06/2008 – TPR08)	0,580						
515			TPR	(da. 1/8. 20/05/2009 – TPR09)	0,880						
516			TPR	(da. 1/36. 25/05/2010 – TPR10)	0,190						
517			TPR	(da. 5/37. 15/06/2011 – TPR11)	0,810						
518			TPR	(da. 1/21. 25/06/2012 – TPR12)	0,270						
519			TPR	(da. 1/44. 25/06/2013 – TPR13)	0,130						
520			TPR	(da. 1/9. 26/07/2016 – TPR16)	0,540		0,530	0,530			
521			SOPAT	(da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,070						
522			SOPAT	(da. 1/10. 14/02/2013 – SOP13)	0,140						
523	1		SOPAT	(NS LIB 25% j. 01/01/2019 - SPS20)	0,600						
524			ARTES	(da. 1/4. 23/07/2012 – ART12)	1,980						
525			ARTES	(da. 1/5. 04/03/2013 – ART13)	1,320						
526			HANNIBAL LEASE	(da. 1/10. 18/08/2017 – HL17)	0,520						
527			HANNIBAL LEASE	(da. 37/100. 09/07/2020 – HL20)	1,190				B		
528			Carthage Cement	(da. 1/52. 20/12/2010 – CC10)	0,040		0,010	0,010			
529			Telnet Holding	(da 1/10 01/07/2019 – TLN19)	0,840						
530			LAND'OR	(da. 1/32. 08/06/2017 – LND17)	0,250						
531			New Body Line	(da. 1/45. 16/12/2013 – NBL13)	0,150						
532			New Body Line	(da. 1/10. 28/07/2017 – NBL17)	0,560						
533			CITY CARS	(da 1/3 23/09/2019 – CTY19)	2,930		0,200	0,200			
534			EURO-CYCLES	(da. 1/2. 01/06/2016 – ECY16)	16,870						
535			EURO-CYCLES	(da 1/10 01/07/2019 – ECY19)	2,690						
536	1		SOTEMAIL	(NS j. 01/01/2021 – STMNS)	3,540						
537			SAH	(da. 1/7. 05/08/2014 – SAH14)	3,130		2,650	2,650			
538			SAH	(da. 1/20. 05/09/2014 – SAH42)	1,040		1,000	1,000			
539			SAH	(da. 1/5. 23/06/2015 – SAH15)	3,480		2,500	2,500			
540			SAH	(da. 1/14. 25/01/2017 – SAH17)	1,140						
541			SAH	(da. 1/17. 07/07/2017 – SAH72)	0,890		0,900	0,900			
542			SAH	(da. 1/14. 13/12/2017 – SAH73)	1,000		1,000	1,000			
543			SAH	(da. 1/14. 01/08/2018 – SAH18)	0,940		0,940	0,940			
544			SAH	(da. 1/18. 03/12/2018 – SAH82)	0,690		0,660	0,660			
545			MPBS	(da. 1/10. 07/07/2017 – MPB17)	0,530		0,090	0,090			
546			MPBS	(da. 1/20. 05/07/2018 – MPB18)	0,240		0,210	0,210			
547			MPBS	(da 1/10 10/07/2019 – MPB19)	0,420		0,360	0,360			
548			MPBS	(da 1/17 10/08/2020 – MPB20)	0,230		0,200	0,200			
549			OFFICEPLAST	(da. 1/4. 16/12/2016 – PLS16)	0,590						
550			OFFICEPLAST	(da. 3/100. 23/10/2020 – PLA20)	0,060						
551			UNIMED	(da. 76/509. 26/07/2016 – UMD16)	1,740						
552			UNIMED	(da. 11/117. 04/08/2017 – UMD17)	0,980		0,950	0,950			
553			ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS	(da. 1/10. 28/07/2017 – SAM17)	0,400						
554			ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS	(da. 1/5. 30/09/2020 – SAM20)	0,560						

HORS -COTE

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
555	10			SITEX - Société Industrielle des Textiles	5,790			H	5,960
556	5			STS - Société Tunisienne du Sucre	12,680				
557	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad	1,930	1,880	1,860		

H : Réserve à la HausseB : Réserve à la BaisseS : Suspendue

HORS -COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
558				AMI - Assurances Multirisques Ittihad	0,850	0,010	0,010		
569				AMI - Assurances Multirisques Ittihad	1,490	1,430	1,430		
560	1			AMI - Assurances Multirisques Ittihad	1,930			B	

H : Réserve à la HausseB : Réserve à la BaisseS : Suspendue

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
				DROITS D'ATTRIBUTION					
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			1.630				
41	1/11	01-10-91			1.000				
45	1/20	15-02-94			0.500				
49	1/30	02-05-95			0.400				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5			BT - Banque de Tunisie	0.900				
132	2/5				0.900				
138	1/10	15-07-94			0.900				
141	1/10	29-05-95			0.900				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing et Factoring	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH – BH BANK	1.000				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
STE NOPAL TUNISIE S.A	10			14,650		6 439	BNAC	31-12-2020	

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

Suspension de la cotation des titres « CIL »

A la demande du Conseil du Marché Financier, suite à l'acquisition en Bourse en date du 25 décembre 2020 par la société GENERALE FINANCIERE de 5% du capital de la société CIL, la cotation des titres «CIL» est suspendue à partir du **lundi 28 décembre 2020**.

Déclaration des opérations dans le cadre de l'application des dispositions
du Règlement Général de la Bourse relatives à l'OPA sur les actions SITS

En application des dispositions du Règlement Général de la Bourse et notamment son article 146 et la décision du Conseil du Marché Financier n°56 du 15 décembre 2020, qui a fixé les conditions de l’Offre Publique d’Achat obligatoire à la quelle a été soumise la société PARTNER INVESTMENT, visant le reste des actions composant le capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne – SITS-.

La société PARTNER INVESTMENT, déclare ce qui suit :

Date de réalisation de l’opération	Nature de l’opération	Nombre des valeurs mobilières	Prix ou cours moyen pondéré	Montant de l’opération(TND)
18/12/2020	Acquisition	30 000	2,360	70 800,000
21/12/2020	Acquisition	376 391	2,360	888 282,760
22/12/2020	Acquisition	17 390	2,360	41 040,400
23/12/2020	Acquisition	482 726	2,360	1 139 233,360

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES MAGHREBIA»

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES MAGHREBIA» AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE:

La Bourse a donné, en date du 1^{er} septembre 2020, son accord de principe quant à l'admission des actions de la Société ASSURANCES MAGHREBIA au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de «**ASSURANCES MAGHREBIA**» se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de **55,500 dinars** l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

I-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : Assurances Maghreb SA

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 –Tunis Belvédère.

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : Société anonyme régie par la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.

Date de constitution : 16/01/1973

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

Capital social : Le capital social s'élève à **45 000 000** dinars divisé en **4 500 000** actions de valeur nominale **10** dinars entièrement libérées.

Objet social : La société a pour objet de pratiquer en Tunisie et à l'étranger les catégories d'assurances fixées par l'arrêté du Ministre des Finances du 2 janvier 1993 et ce conformément à l'article 49 du code des assurances :

- Assurance Automobile ;
- Assurance Transport ;
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels ;
- Assurance construction ;
- Assurance de responsabilité civile générale ;
- Assurance contre la grêle et la mortalité du bétail ;
- Assurance des autres dommages aux biens ;
- Assurance-crédit et assurance caution ;
- Assurance assistance ;
- Assurance protection juridique ;
- Assurance contre les pertes pécuniaires diverses ;
- Assurance de groupe ;
- Assurance sur la vie et la capitalisation ;
- Assurance contre les accidents corporels ;
- La réassurance.

Toutes autres catégories d'assurances notamment en matière de conseils techniques, risk management, assistance et gestion.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à des objets similaires ou connexes.

Cet objet pourra être étendu à toutes branches d'assurances actuelles ou futures à la suite d'une délibération générale prise dans les conditions prévues aux articles 20 et suivants ci-après et compte tenu des dispositions légales alors en vigueur.

L'objet pourra également être étendu à la prise de participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports commandites, souscriptions ou achats de titres, ou droits sociaux, fusions, acquisitions, alliance, associations en participation même avec ses membres ou autrement.

II-PRESENTATION DE L'OFFRE

1- Décisions ayant autorisé l'opération

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le **25/06/2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « Assurances Maghreb SA » tenue le **22/07/2020** a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur la cote de la bourse et a donné au Conseil d'Administration, le pouvoir d'en fixer les modalités.

2- Actions offertes au public

L'introduction de la société « Assurances Maghreb SA » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre de cession de la part des actionnaires actuels de 1 350 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de 30% du capital social actuel dans le public. L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- **Une Offre à Prix Ferme (OPF)** de **124 740** actions représentant **9,24%** de l'offre au public et **2,77%** du capital social de la société « Assurances Maghreb SA » au prix de **55,5 dinars** l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- **Un Placement Global** de **1 225 260** actions, représentant **90,76%** de l'offre au public et **27,23%** du capital social de la société «Assurances Maghreb SA» auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 027,500 dinars centralisé auprès de l'Intermédiaire en Bourse MAC SA.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché des blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus fixées préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement. Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'OPF et inversement.

3- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **22 décembre 2020** au **25 décembre 2020 inclus**.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **22 décembre 2020**.

Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **25 décembre 2020 inclus**.

4- Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2020**.

5- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société Assurances Maghreb SA exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix ferme.

L'intermédiaire en Bourse, MAC SA, est seul habilité à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions la société Assurances Maghreb SA exprimés dans le cadre du Placement Global.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE
AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR
LES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES MAGHREBIA»-SUITE-

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une offre de 1 350 000 actions à céder, soit 30% du capital social après la réalisation de l'opération.
L'introduction en Bourse se fera au moyen d'une Offre à Prix Ferme et d'un Placement Global.

6.1 Offre à Prix Ferme :

Les **124 740 actions** à céder offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront offertes à une seule catégorie représentant **9,24%** de l'offre au Public et 2,77% du capital social.

Elles seront réservées aux **Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers** sollicitant au minimum **20 actions** et au maximum **22 500 actions** pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et **124 740 actions** pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tels que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de **10% de l'actif net** en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'OPF ne peuvent pas donner des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et données par écrit aux intermédiaires en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les **personnes physiques majeures tunisiennes**: le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- Pour les **personnes physiques mineures tunisiennes**: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour les **personnes morales tunisiennes** : la dénomination sociale complète et le numéro du registre national des entreprises,
- **Pour les OPCVM**: La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,
- **Pour les institutionnels autres qu'OPCVM**: la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre national des entreprises, s'il y a lieu. Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les Sociétés d'Investissement à Capital Risque par SICAR.
- **Pour les étrangers**: le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat doit comporter les indications précitées.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne **peut être inférieur à 20 actions ni supérieur à 0,5%** du capital pour les **non institutionnels** (soit **22 500 actions**) et **124 740 actions** pour les **institutionnels** tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse.

En tout état de cause, la quantité demandée par ordre d'achat doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date d'acquisition.

Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé ;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples reproduits chez un même intermédiaire, seul l'ordre d'achat portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

• Mode de répartition des actions et de satisfaction des ordres d'achat

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera **au prorata** sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

6.2 Placement Global :

Dans le cadre du Placement Global, **1 225 260 actions** représentant 90,76% de l'Offre au public et 27,23% du capital social seront offertes à des **investisseurs** désirant acquérir pour un montant **minimum de 250 027,500 DT**.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à **4 505 actions**, soit l'équivalent d'un montant minimum de **250 027,500** dinars ni supérieur à 22 500 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de **1 248 750 dinars** pour les non-institutionnels et ni supérieur à **225 000 actions**, soit l'équivalent d'un montant maximum de **12 487 500 dinars** pour les institutionnels.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de **10% des actifs nets** ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'Offre à Prix Ferme.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'OPF.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à MAC SA, intermédiaire enBourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre national des entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

AVIS D'OUVERTURE DE L'OFFRE SUR

LES ACTIONS DE LA SOCIETE «ASSURANCES MAGHREBIA»-SUITE-

7- Transmission des ordres et centralisation

7.1 Offre à Prix Ferme

Les intermédiaires en Bourse établissent par catégories les états des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon le modèle établi par la bourse.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT, sous pli fermé, l'état des ordres d'achat et les supports informatiques correspondants (CD) au plus tard **le lundi 28 décembre 2020 à 10h00**.

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au : Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II. Un récépissé horodaté est remis à l'Intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera **accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax**.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

7.2 Placement Global

A l'issue de l'opération de Placement, MAC SA, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société MAC SA, intermédiaire en Bourse et comportant son cachet.

8- Ouverture des plis et dépouillement

8.1 Offre à Prix Ferme

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués, **le lundi 28 décembre 2020 à 11h00**, sous plis fermés par la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de «MAC SA » intermédiaire en Bourse introducteur et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

8.2 Placement Global

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet à soumettre à la commission.

9- Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'Offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre et, en cas de suite positive (**diffusion de 30% du capital**), l'avis précisera par intermédiaire, le nombre d'actions attribué, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

10- Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable (**diffusion de 30% du capital**), la BVMT communiquera à chaque intermédiaire, le jour de la publication de l'avis de résultat, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués via la compensation Tunisie Clearing.

Tunisie Clearing a attribué aux actions de la Société Assurances Maghrebias le code **ISIN TN0007830011**.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'intermédiaire en Bourse, Union Financière (UFI).

11- COTATION DES TITRES

La date de démarrage de la cotation des titres, sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, fera l'objet d'un avis qui sera publié au bulletin officiel de la BVMT.

12- TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

13- Contrat de liquidité

La société UNION FINANCIERE HOLDING, actionnaire de référence de la société **Assurances Maghrebias** s'est engagée à consacrer 2 500 000 dinars et 36 000 actions pour alimenter un contrat de liquidité qui aura une durée d'une année à partir de la date d'introduction en bourse des actions **Assurances Maghrebias**. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse Union Financière.

14- Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société Assurances Maghrebias se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'intermédiaire en bourse Union Financière.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 20-1048 en date du 09 décembre 2020, est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Assurances Maghrebias, Angle 64, Rue de Palestine/22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 –Tunis Belvédère, de MAC SA -Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, sis au Green Center -Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac constance– 1053, Les Berges du Lac ainsi que sur le site Internet du CMF: www.cmf.tn et de la Bourse : www.bvmt.com.tn.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne-SITS-

Il est porté à la connaissance des Intermédiaires en Bourse que le Conseil du Marché Financier a publié, dans son bulletin du **15 décembre 2020**, l'avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de **la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne-SITS-** initiée par la **société PARTNER INVESTMENT**.

Le présent avis fournit les détails techniques pour la centralisation des ordres de vente à la BVMT.

I- Identité de l'initiateur :

La société PARTNER INVESTMENT est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

BMCE Capital Securities en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis à l'immeuble Yasmine Tower Bloc C, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1082 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société PARTNER INVESTMENT détient directement 5.996.781 actions représentant 38,44% du capital de la société SITS et 725.500 actions de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS représentant 4,65% du capital, soit au total 6.722.281 actions représentant 43,09% du capital de la société SITS.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société PARTNER INVESTMENT, agissant de concert avec la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société SITS, soit **8.877.719** actions représentant **56,91%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **2,360 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la Société PARTNER INVESTMENT et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°47 du 30 novembre 2020 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions SITS qu'elle ne détient pas, de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui conférant (de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS) une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société SITS sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 24/11/2020 et a porté sur l'acquisition par la Société PARTNER INVESTMENT de **2 354 437 actions** SITS représentant **15,09%** du capital de ladite société.

VII- Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que les Sociétés PARTNER INVESTMENT et FOUNDERS CAPITAL PARTNERS sont membres au conseil d'administration de la Société SITS depuis l'AGO du 11/06/2018.

a) - Politique industrielle :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique industrielle actuelle de la Société SITS.

b) - Politique financière :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique financière actuelle de la Société SITS.

c) - Politique sociale :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique sociale actuelle de la Société SITS.

d)-Cotation en Bourse :

La Société PARTNER INVESTMENT n'a pas l'intention de demander le retrait de la société SITS de la cote de la Bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **vendredi 18 décembre 2020 au vendredi 08 janvier 2021 inclus**.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **08 janvier 2021**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne-SITS-SUITE-

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les Intermédiaires en bourse établissent les états des ordres de vente en réponse à ladite OPA obligatoire, indiquant pour chaque ordre, le numéro de l'ordre, l'identité complète de chaque donneur d'ordre, la quantité offerte par le vendeur ainsi que le nombre total de donneur d'ordre, le nombre total de titres offerts par intermédiaire. L'identité complète du donneur d'ordre comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes: le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes: la dénomination sociale complète et le numéro du registre national des entreprises;
- Pour les étrangers: le nom, le prénom ou la raison sociale ainsi que la nature et les références des documents présentés.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation et accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

La date limite de dépôt desdits états à la Bourse est fixée pour le **lundi 11 janvier 2021 à 17h00**, auprès du bureau d'ordre de la Bourse sis au 34, avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II. Un récépissé horodaté est remis aux intermédiaires déposants.

Par ailleurs, ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

MODELE DE L'ETAT DES ORDRES TRANSMIS A LA BOURSE

Chaque intermédiaire communique à la Bourse, une ligne par donneur d'ordre, comportant les données suivantes:

N°	Nom (Personne physique) / Dénomination (Personne morale)	Prénom	RNE (Personne morale)	Référence Etranger	C. I. N. (Majeur ou Tuteur)	Date de naissance (Mineur)	Catégorie d'avoir	Quantités offertes
1	BEN MOHAMED	Ali			3625416		Tunisien libre	1 000
2	BEN MOHAMED	Ahmed			3625416	11/02/2004	Tunisien libre	1 000
3	SOCIÉTÉ ANONYME		B4476				Tunisien libre	10 000
4	Etranger 1			PAS 5252			Etranger libre	10 000
4	Nombre de donneurs d'ordres				Total de la Quantité offerte			22 000

3- Déclaration des résultats:

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison:

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

D'autres détails sur la présente OPA obligatoire sont précisés au niveau de l'avis d'ouverture de l'offre publié au Bulletin Officiel du CMF du 15 décembre 2020.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait portant sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipement -STEQ-

Par décision n°55 du 11 décembre 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipement-STEQ-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société STEQ et des intermédiaires en bourse que la société Challenge Holding (société du groupe AREM), détenant directement et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées),1 336 115 actions représentant 96,76%¹ des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société STEQ :

- Date de constitution: 1978.
- Objet social :
 - ✓ La location, la vente, et l'achat de voitures neuves ou d'occasions ;
 - ✓ L'achat et la vente de pièces détachées et de tous appareils mécaniques ;
 - ✓ Et le cas échéant toutes autres sortes d'opérations commerciales, mobiliers et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet.
- Renseignements concernant le capital :
 - ✓ Capital social : 7 000 000 dinars.
 - ✓ Valeur nominale : 5 dinars.
 - ✓ Nombre total des titres : 1 400 000 actions.

Nombre total des droits de vote: 1 380 784¹ droits de votes.

2. Structure du capital au 18/11/2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Challenge Holding	1 663	0,12%	1 663	0,12%
Groupe AREM (Famille AREM et les sociétés liées hors Challenge Holding)	1 334 452	95,32%	1 334 452	96,64%
Société STEQ (contrat rachat d'actions)	19 216	1,37%	0	0%
Autres actionnaires (au nombre de 322)	44 669	3,19%	44 669	3,24%
TOTAL	1 400 000	100,00%	1 380 784	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat
Mehdi AREM	Lui-même	Président	2020-2022
Med Walid AREM	Lui-même	Administrateur	2020-2022
Ste FLOWER	Ahmed YOUSSEFI	Administrateur	2018-2020

4. Transactions récentes:

La dernière transaction réalisée sur les actions STEQ est la suivante :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
03/12/2020	4,450	6975	31 038,750

5. Situation financière de la société :

a- Etats financiers individuels de la société STEQ arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N°6163 du 07/08/2020.

b- Etats financiers intermédiaires de la société STEQ arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6230 du 16/11/2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société STEQ arrêtés au 30 septembre 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6219 du 30/10/2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1. Présentation de l'initiateur :

Il s'agit de la société Challenge Holding, détenant directement 1 663 actions (soit 0,12% du capital) et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées), 1 336 115 actions, représentant 96,76% des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur à l'égard de la société visée :

La famille AREM et les sociétés liées (y compris la société Challenge Holding initiatrice de l'OPR) qui représente le noyau dur de l'actionnariat de la STEQ, détient 95,44% du capital de la société. Le reliquat détenu par le public se limitant à 3,19% du capital est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Challenge Holding se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société STEQ de la cote de la bourse.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

1

Il convient de noter l'acquisition par la société STEQ de 19 216 de ses propres actions représentant 1,37% de son capital et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 susmentionnée. Ne donnant pas droit au vote, ces actions ne doivent pas, par conséquent, être prises en considération pour le calcul des seuils de participation. De ce fait, le nombre de droits de vote à prendre en compte est de 1 380 784 contre 1 400 000 actions composant le capital de la société STEQ.

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE
Offre Publique de Retrait -OPR-
Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait portant
sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipement –STEQ-SUITE-

4. Nombre de titres visés par l'offre :

44 669 actions représentant **3,24%** des droits de vote (soit **3,19%** du capital de la société STEQ).

5. Prix de l'offre :

6,500 dinars l'action de nominal 5 dinars.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est supérieur à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions sur les titres STEQ pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique de retrait.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant **11 séances de bourse, du mercredi 16 décembre 2020 au mercredi 30 décembre 2020 inclus.**

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Challenge Holding, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société STEQ qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Challenge Holding informera la BVMT du nombre de titres STEQ acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société STEQ ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, sans préjudice des dispositions de l'article 1^{er} de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

La cotation en bourse de la société STEQ reprendra à partir du mercredi 16 décembre 2020.